TELEDEC.fr
Partenaire EDI agréé par l'État

BOUCHERIE BONFAND

Liasse fiscale 2025-2026

Exercice comptable du 01/04/2025 au 31/03/2026

Version de travail éditée le 15/07/2026

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2026**

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise BOUCHERIE BONFAND - SIREN : 837665025

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

							Exercice N clos le 31/03/2026		N-1		
				Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
Capital souscrit non appelé		**TOTAL (I)**	AA	**0**				**0**		**0**	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	**0**	AC	**0**		**0**		**0**	
		Frais de développement	CX	**0**	CQ	**0**		**0**		**0**	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	**0**	AG	**0**		**0**		**0**	
		Fonds commercial (1)	AH	**209 000**	AI	**0**		**209 000**		**209 000**	
		autres immos incorporelles	AJ	**0**	AK	**0**		**0**		**0**	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	**0**	AM	**0**		**0**		**0**	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	**0**	AO	**0**		**0**		**0**	
		Constructions	AP	**0**	AQ	**0**		**0**		**0**	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	**98 772**	AS	**98 772**		**0**		**11 246**	
		Autres immos corporelles	AT	**5 355**	AU	**3 432**		**1 923**		**2 323**	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	**0**	AW	**0**		**0**			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	**0**	CT	**0**		**0**		**0**	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	**0**	CV	**0**		**0**		**0**	
		Créances rattachées à participations	BB	**0**	BC	**0**		**0**		**0**	
		Autres titres immobilisés	BD	**0**	BE	**0**		**0**		**0**	
		Prêts	BF	**0**	BG	**0**		**0**		**0**	
		Autres immobilisations financières	BH	**7 921**	BI	**0**		**7 921**		**7 934**	
		Total (II)	BJ	**321 048**	BK	**102 203**		**218 845**		**230 504**	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	**0**	BM	**0**		**0**		**0**	
		En cours de production de biens	BN	**0**	BO	**0**		**0**		**0**	
		En cours de production de services	BP	**0**	BQ	**0**		**0**		**0**	
		Produits intermédiaires et finis	BR	**0**	BS	**0**		**0**		**0**	
		Marchandises	BT	**4 599**	BU	**0**		**4 599**		**3 163**	
		Avances et acomptes sur commandes	BV	**0**	BW	**0**		**0**		**0**	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	**0**	BY	**0**		**0**		**0**	
		Autres créances (3)	BZ	**21 504**	CA	**0**		**21 504**		**5 817**	
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	**0**	CC	**0**		**0**		**0**	
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: **0**)	CD	**0**	CE	**0**		**0**		**0**	
		Disponibilités	CF	**2 015**	CG	**0**		**2 015**		**6 300**	
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	**48**	CI	**0**		**48**		**3 782**	
		Total (III)	CJ	**28 166**	CK	**0**		**28 166**		**19 063**	
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW	**0**				**0**		**0**	
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM	**0**				**0**		**0**	
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation **(VI)**	CN	**0**				**0**		**0**	
		Total général (I à VI)	CO	**349 214**	1A	**102 203**		**247 011**		**249 567**	

(1) Droit au bail	**0**	(2) à moins d'un an	CP	**0**	(3) à + d'1 an	CR	**0**
Clause de réserve de propriété - immob.	**0**		stocks	**0**		créances	**0**

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND - SIREN : 837665025 — Néant ☐

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 1 000)			DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0	0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	0	0
	Réserve légale (3)			DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF	0	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG	60 000	0
	Report à nouveau			DH	10 403	71 129
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-31 429	-726
	Subventions d'investissement			DJ	0	0
	Provisions réglementées			DK	0	0
	TOTAL (I)			DL	40 074	71 503
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0	0
	Avances conditionnées			DN	0	0
	TOTAL (II)			DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0	0
	Provisions pour charges			DQ	0	0
	TOTAL (III)			DR	0	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0	0
	Autres emprunts obligataires			DT	0	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	9 339	39 343
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV	6 311	38 450
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	144 351	83 448
	Dettes fiscales et sociales			DY	46 935	16 822
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0	0
	Instrument financier à terme			D1	0	
	Autres dettes			EA	0	0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0	0
	TOTAL (IV)			EC	206 937	178 064
	Écarts de conversion passif et différence d'évaluation **TOTAL (V)**			ED	0	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	247 011	249 567

RENVOIS						
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0	0
			- Écart de réévaluation libre	1D	0	0
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	200 626	178 064
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	9 339	16 625

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD **2026**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND - SIREN : 837665025 — Néant ☐

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	400 807	FB	0	FC	400 807	427 004
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0	0
	Production vendue - services	FG	0	FH	0	FI	0	0
	Chiffre d'affaires nets	FJ	400 807	FK	0	FL	400 807	427 004
	Production stockée					FM	0	0
	Production immobilisée					FN	0	0
	Subventions d'exploitation					FO	0	0
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP	0	0
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1	0	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	2
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	400 809	427 006
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	239 274	247 707
	Variation de stocks (marchandises)					FT	-1 436	105
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	2 127	3 129
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	0	0
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	88 465	93 602
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	3 196	2 863
	Salaires et traitements					FY	67 419	49 926
	Cotisations sociales (10)					FZ	21 412	14 831
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements					GA	11 646	13 390
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux dépréciations					GB	0	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations					GC	0	0
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	0	0
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	0	
	Autres charges (12)					GE	68	13
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	432 172	425 566
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-31 362	1 440
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH	0	0
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI	0	0
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0	0
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0	0
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	0
	Reprises sur dépréciations					GM	0	0
	Différences positives de change					GN	0	0
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	0	0
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	0	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	0	0
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	66	1 057
	Différences négatives de change					GS	0	0
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0	0
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	66	1 057
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-66	-1 057
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW	-31 429	383

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND - SIREN : 837665025 — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (VII)	HD	0	0
Charges exceptionnelles (VIII)	HH	0	1 108
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	0	-1 108
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	0	0
Impôts sur les bénéfices **(X)**	HK	0	0
Total des produits (I + III + V + VII)	HL	400 809	427 006
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	432 238	427 732
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)	HN	-31 429	-726
RENVOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	0	0
(2) Dont produits de locations immobilières	HY	0	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)	1G	0	0
(3) Dont crédit-bail mobilier	HP	0	0
(3) Dont crédit-bail immobilier	HQ	0	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)	1H	0	849
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	0	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	0	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)	HX	0	0
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0	
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) — A5 : 0	A2	0	0
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences	A3	0	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences	A4	0	0
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	0	
dont cotisations facultatives Madelin — A10 : 0 — dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite — A11 : 0			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	0	0

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

DGFiP N° 2054-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS

					Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Augmentations : Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**			CZ	0	D8	0	D9	0
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**			KD	209 000	KE	0	KF	0
CORPORELLES	Terrains			KG	0	KH	0	KI	0
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	dont composants	L9 0	KJ	0	KK	0	KL	0
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	dont composants	M1 0	KM	0	KN	0	KO	0
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2 0	KP	0	KQ	0	KR	0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3 0	KS	98 772	KT	0	KU	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	4 606	KW	0	KX	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de transport			KY	749	KZ	0	LA	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	0	LC	0	LD	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers			LE	0	LF	0	LG	0
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH	0	LI	0	LJ	0
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK	0	LL	0	LM	0
CORPORELLES	**TOTAL III**			LN	104 127	LO	0	LP	0
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	0	8M	0	8T	0
FINANCIÈRES	Autres participations			8U	0	8V	0	8W	0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1P	0	1R	0	1S	0
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1T	7 921	1U	0	1V	0
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**			LQ	7 921	LR	0	LS	0
	Total général (I + II + III + IV)			ØG	321 048	ØH	0	ØJ	0

CADRE B - IMMOBILISATIONS

				Diminutions : Par virement de poste à poste	Diminutions : Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		IO	0	LV	0	LW	209 000	1X	0
CORPORELLES	Terrains		IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	0	MD	0	ME	0	MF	0
CORPORELLES	Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS	0	MG	0	MH	0	MI	0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	0	MJ	0	MK	98 772	ML	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	IU	0	MM	0	MN	4 606	MO	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Matériel de transport	IV	0	MP	0	MQ	749	MR	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Matériel bureau et informatique, mobilier	IW	0	MS	0	MT	0	MU	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers	IX	0	MV	0	MW	0	MX	0
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	0	ND	0	NE	0	NF	0
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY	0	NG	0	NH	104 127	NI	0
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
FINANCIÈRES	Autres participations		I0	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	0	2B	0	2C	0	2D	0
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	0	2E	0	2F	7 921	2G	0
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**		I3	0	NJ	0	NK	7 921	2H	0
	Total général (I + II + III + IV)		I4	0	ØK	0	ØL	321 048	ØM	0

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2026**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

Exercice N clos le 31/03/2026

	CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
2	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
3	Terrains	0	0	0	0	0	0
4	Constructions	0	0	0	0	0	0
5	Installations techniques mat. et out. Industriels	0	0	0	0	0	0
6	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
7	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
8	Participations	0	0	0	0	0	0
9	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
10	**TOTAUX**	0	0	0	0	0	0

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		0
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	0
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	0

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

DGFiP N° 2055-SD **2026**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial		RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles		PE	0	PF	0	PG	0	PH	0
TOTAL I		RK	0	RM	0	RN	0	RO	0
Terrains		PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	0	PW	0	PX	0	PY	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	87 525	QA	11 246	QB	0	QC	98 772
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	2 283	QE	400	QF	0	QG	2 683
	Matériel de transport	QH	749	QI	0	QJ	0	QK	749
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	0	QM	0	QN	0	QO	0
	Emballages récupérables et divers	QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II		QU	90 557	QV	11 646	QW	0	QX	102 203
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	90 557	ØP	11 646	ØQ	0	ØR	102 203

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**				NZ	0

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	Z9	0	Z8	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	SP	0	SR	0

DGFiP N° 2056-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
			1	2	3	4
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T 0	TA 0	TB 0	TC 0
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U 0	TD 0	TE 0	TF 0
	Provisions pour hausse des prix		3V 0	TG 0	TH 0	TI 0
	Amortissements dérogatoires		3X 0	TM 0	TN 0	TO 0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3 0	D4 0	D5 0	D6 0
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ 0	IK 0	IL 0	IM 0
	Autres provisions réglementées		3Y 0	TP 0	TQ 0	TR 0
	TOTAL I		3Z 0	TS 0	TT 0	TU 0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A 0	4B 0	4C 0	4D 0
	Provisions pour garanties données aux clients		4E 0	4F 0	4G 0	4H 0
	Provisions pour amendes et pénalités		4N 0	4P 0	4R 0	4S 0
	Provisions pour pertes de change		4T 0	4U 0	4V 0	4W 0
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X 0	4Y 0	4Z 0	5A 0
	Provisions pour impôts		5B 0	5C 0	5D 0	5E 0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F 0	5H 0	5J 0	5K 0
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO 0	EP 0	EQ 0	ER 0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R 0	5S 0	5T 0	5U 0
	Autres provisions pour risques et charges		5V 0	5W 0	5X 0	5Y 0
	TOTAL II		5Z 0	TV 0	TW 0	TX 0
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A 0	6B 0	6C 0	6D 0
		- corporelles	6E 0	6 0	6G 0	6H 0
		- titres mis en équivalence	Ø2 0	Ø3 0	Ø4 0	Ø5 0
		- titres de participations	9U 0	9V 0	9W 0	9X 0
		- autres immobilisations financières	Ø6 0	Ø7 0	Ø8 0	Ø9 0
	Sur stocks et en cours		6N 0	6P 0	6R 0	6S 0
	Sur comptes clients		6T 0	6U 0	6V 0	6W 0
	Autres provisions pour dépréciation		6X 0	6Y 0	6Z 0	7A 0
	TOTAL III		7B 0	TY 0	TZ 0	UA 0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C 0	UB 0	UC 0	UD 0
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE 0	UF 0	
		- financières		UG 0	UH 0	
		- exceptionnelles		UJ 0	UK 0	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI — 1O 0

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT (1)		À 1 AN AU PLUS (2)		À PLUS D'UN AN (3)
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	0	UM	0	UN 0
	Prêts (1) (2)	UP	0	UR	0	US 0
	Autres immobilisations financières	UT	7 921	UV	0	UW 7 921
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	0		0	0
	Autres créances clients	UX	0		0	0
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)	Z1	0		0	0
	Personnel et comptes rattachés	UY	0		0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 434		19 434	0
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0	0
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	0		0	0
	Groupe et associés (2)	VC	0		0	0
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 070		2 070	0
Charges constatées d'avance		VS	48		48	0
	TOTAUX	VT	29 474	VU	21 553	VV 7 921

RENVOIS					
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	0	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	0	

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut (1)	À 1 an au plus (2)	À plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	À plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	9 339	9 339	0	0
	à plus d'1 an à l'origine	VH	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	144 351	144 351	0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	19 563	19 563	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 481	18 481	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 000	2 000	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 797	6 797	0	0
	Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	94	94	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	0	0	0	0
Groupe et associés (2)		VI	6 311	0	0	6 311
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		8L	0	0	0	0
TOTAUX		VY	206 937	VZ 200 626	0	6 311

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL 6 311
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	22 719			

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐

I. RÉINTÉGRATIONS

Exercice N clos le 31/03/2026

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	0
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	0
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	0		XE	0
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	0			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	0	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	0		XW	56
	Amendes et pénalités	WJ	56	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	0			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY	0
	Impôt sur les sociétés							I7	0
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	0		K7	0
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8	0
		- imposées au taux de 0%						ZN	0
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs	- Plus-values nettes à court terme						WN	0
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	0
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	0
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU	0	Zones d'entreprises	SW	0		WQ	0
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro	M8	0			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	0
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	0
	TOTAL I							WR	56

II - DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	31 429		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.								WT	0		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.								WU	0		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	0		
		- imposées au taux de 0 %						WH	0		
		- imposées au taux de 19 %						WP	0		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	0		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	0		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%							I6	0		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ	0		
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:	(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	0	)		XA	0		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	0		
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer							ZY	0		
	Majoration d'amortissement							XD	0		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0		
	ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	0		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)	XG	0		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0					
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0					
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	0					
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	0		
	TOTAL II							XH	31 429		

III - RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI	0	
	Déficit (II-I)			XJ 31 372
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	0	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL 707
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	0	XO 32 079

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	707
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	707
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	32 079
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	32 079

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	5 139

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D	0	9E	0
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K	0	9L	0
Totaux (Cadre III)	YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	71 129	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	100
					- Autres réserves	ZD	60 000
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-726		Dividendes		ZE	0
				Autres répartitions		ZF	0
Prélèvements sur les réserves	ØE	100		Report à nouveau		ZG	10 403
Total I	ØF	70 503		**Total II**		ZH	70 503

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	0) YQ	0	
	Engagements de crédit-bail immobilier			YR	0	
	Effets portés à l'escompte et non échus			YS	0	
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance			YT	0	
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	34 196) XQ	54 333	56 779
	Personnel extérieur à l'entreprise			YU	0	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	8 704	9 888
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	0	
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	0) ST	25 428	26 935
	Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)			ZJ	88 465	93 602
DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE			YW	2 065	2 039
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	0) 9Z	1 131	824
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052			YX	3 196	2 863
TVA	Montant de la TVA collectée			YY	22 154	23 686
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	28 017	21 637
DIVERS	Montant brut des salaires			ØZ	67 319	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			ØS	0	
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	0	
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	0	
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur			RH	0	

RÉGIME DE GROUPE*

Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0
			Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0
			Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0
Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ	

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ 0
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR 0
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS	0	
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT 0

DGFiP N° 2059-A-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
			Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	7	8	9	10			11
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés		0				0
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		0				0
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		0				0
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement		0				0
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...			0	0	0	
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT			0	0	0	
19	Divers (détails à donner en extension 2)		0	0	0	0	0
	TOTAL		0	0	0	0	0

Cadre A : + ou - value nette à court terme	A	B	C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. **SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)	0		0	0
	sur 10 ans	0		0	0
	sur une durée différente	0		0	0
	TOTAL 1	0		0	0

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1	0	0	0	0
		N-2	0	0	0	0
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) 0 au titre de :	N-1	0	0	0	0
		N-2	0	0	0	0
		N-3	0	0	0	0
		N-4	0	0	0	0
		N-5	0	0	0	0
		N-6	0	0	0	0
		N-7	0	0	0	0
		N-8	0	0	0	0
		N-9	0	0	0	0
		TOTAL 2	0	0	0	0

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL	0	0	0	0

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise BOUCHERIE BONFAND	Néant ☐
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	0
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	0
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	0

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N	0		0
	N-1	0	0	0
	N-2	0	0	0
	N-3	0	0	0
	N-4	0	0	0
	N-5	0	0	0
	N-6	0	0	0
	N-7	0	0	0
	N-8	0	0	0
	N-9	0	0	0
	N-10	0	0	0

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1	0	0	0	0	0
	N-2	0	0	0	0	0
	N-3	0	0	0	0	0
	N-4	0	0	0	0	0
	N-5	0	0	0	0	0
	N-6	0	0	0	0	0
	N-7	0	0	0	0	0
	N-8	0	0	0	0	0
	N-9	0	0	0	0	0
	N-10	0	0	0	0	0

DGFiP N° 2059-D-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND — Néant ☐

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1	0	0	0	0	0
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2	0	0	0	0	0
Total 1 et 2		3	0	0	0	0	0
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4	0	0	0	0	0
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5	0	0	0	0	0
Total 4 et 5		6	0	0	0	0	0
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7	0	0	0	0	0

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5
0	0	0	0	0

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND			Néant ☐
Exercice ouvert le: 01/04/2025 et clos le: 31/03/2026		Données en nombre de mois : 12	

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	**2**
dont apprentis	YF	**0**
dont handicapés	YG	**0**
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	**0**

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I – Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	**400 807**
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	**0**
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	**0**
Total 1	OX	**400 807**
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	**3**
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	**0**
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	**0**
Variation positive des stocks	OD	**1 436**
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	**0**
Total 2	OM	**1 439**
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	**249 009**
Variation négative des stocks	OQ	**0**
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	**26 524**
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	**47 753**
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	**0**
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	**68**
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	**0**
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	**0**
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	**0**
Total 3	OJ	**323 355**
IV – Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée — **Total 1 +Total 2 - Total 3**	OG	**78 891**
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	**78 891**

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE	EV	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	**400 807**
Effectifs au sens de la CVAE	EY	**2**
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	0
Période de référence — GY - GZ — du 01/04/2025	au	31/03/2026
Date de cessation	HR	

DGFiP N° 2059-F-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : BOUCHERIE BONFAND - SIREN : 837665025					Néant ☐
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	**0**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	**1**	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	100
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	**1**	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M Nom complet SANDY BONFAND

Nom d'usage % de détention **100** Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 04/12/1977 N° Département 92140 Commune CLAMART Pays FRANCE

Adresse :

6 SQUARE ANDRE LICHTENBERGER
75014 PARIS
FRANCE

DGFiP N° 2059-G-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : BOUCHERIE BONFAND - SIREN : 837665025		Néant X
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD (2026)
cerfa
N° 15252*12
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/04/2025 **au** 31/03/2026 **ou Année :** 2026		
Dénomination de l'entreprise : BOUCHERIE BONFAND		**Néant** ☐
SIREN de l'entreprise : SIREN : 837665025	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
	Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		0
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		0
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		0
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	0
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	0
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	0
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables *(article 220 decies du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	0
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

DECLOYER
adapté à la
télédéclaration
par TELEDEC.fr

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

BOUCHERIE BONFAND - SIREN : 837665025

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2026

Local

Référence du local	92023022577547 22Z0202642
Invariant du local	920230225775
Adresse du local	0031 AV JEAN JAURES 92140 CLAMART
Précisions sur l'adresse	A\01\00
Propriétaire du local	VALLEE SUD DEVELOPPEMENT 5515
SIREN du propriétaire du local	880173042
Mode d'occupation du local	LOC - Locataire
Montant du loyer annuel du local	**34 196**
Date de fin d'occupation du local *(laisser vide si non applicable)*	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2026
cerfa
N° 11084*28
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/04/2025	et clos le	31/03/2026	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
BOUCHERIE BONFAND - SIREN : 837665025	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
31 AVENUE JEAN JAURES 92140 CLAMART FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées	**Boucherie-charcuterie**	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	32 079
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	X	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 *quindecies*)	0		

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies* -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐
Bénéfice ou déficit exonéré	0	Plus values exonérées relevant du taux de 15%	0		

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case)	☐

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition :		Taux d'imposition :	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	0
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	0

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	0

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	**Oui**	Si oui, indication du logiciel utilisée	**Pennylane**

COMPTABLE ET/OU CONSEIL

Comptable : ☐ Salarié ?	
BDO ECN - VAL DE FONTENAY 9/11 avenue du Val de Fontenay 94120 FONTENAY SOUS BOIS FRANCE	

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☐

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	*a*	0
	payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	0
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		*c*	0
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		*d*	0
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		*i*	0
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		*j*	0
Montant des revenus répartis		***Total (a à h)***	0

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

I	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			0
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			0
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	0	0	0
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	0	0	0
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	0	0	0
	MVLT restant à reporter	0	0	0

K	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	0
	Nombre de reçus délivrés	0